



CONSEIL GENERAL

À l'attention de Madame Ecochard

Le Puy Sainte Réparate, le 3 juillet 2014.

Objet : affectation d'un ATI – 2^{ème} jeu de manuels

Madame la Vice présidente,

Lors du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2014, nous avons appris que la commission de recrutement des ATI avait été reportée en octobre 2014, pour une éventuelle affectation en janvier 2015.

Cette année, M.TESSIER, ATI du collège de la Fare les Oliviers est intervenu sur le collège Louis Philibert, à raison de deux jours de permanence, pour pallier l'absence de l'ATI nommé, en congé maladie longue durée. Son intervention s'est terminée et aucun ATI ne sera présent à la prochaine rentrée. Cette situation ne peut perdurer, car elle perturberait fortement le fonctionnement du collège et les activités des élèves : inscriptions sur Pronote, passage du B2I, ...

Nous demandons qu'un ATI soit présent de manière effective au collège Louis Philibert le plus rapidement possible pour que la rentrée puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

D'autre part, dans notre courrier du 25 septembre 2013, nous vous avons sollicité pour l'attribution du 2^{ème} jeu de manuels scolaires octroyé par vos services dans le but d'alléger le poids des cartables. Nous parents d'élèves, fédérés au sein de la FCPE, réitérons notre demande afin de garantir à nos enfants l'égalité de traitement comme dans tous les collèges du territoire départemental.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Vice-présidente, nos respectueuses salutations.

Le bureau FCPE.

Copie : M. Jacky GERARD, Conseiller Général
M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Conseiller Général
M. Patrick GUICHARD, IA-DASEN
M. Jean –David CIOT, Député Maire du Puy Sainte Réparate
Mme Martine CESARI, Maire de Sainte Estève Janson
M. Jean –Pierre SERRUS, maire de la Roque d'Anthéron
M. Marc BOUVART, principal collègue Louis Philibert
Mme Isabelle Fiorito, FCPE 13